

Politique de réductions

INSCRIPTION ANNUELLE - PAIEMENT EN 1 FOIS

Une réduction de 15 % est accordée, pour une inscription annuelle pour tout paiement en une seule fois.

N.B : Les cours annuels concernent les enfants et les adolescents ainsi que les ateliers pour adultes « Théâtre », « Chorale » et « C2+ ».

REINSCRIPTION

Une réduction de 5% est appliquée pour toute réinscription.

Réduction applicable sur les cours annuels et semestriels, s'il n'y a pas de rupture dans les périodes de cours.

Dernière période de cours pour enfants & ados : septembre 2025 -juin 2026

Dernière période de cours pour adultes : février - juin 2026 et juin-juillet 2026.

PLAGES HORAIRES À TARIF RÉDUIT (concerne uniquement les cours de niveaux en présentiel)

Cours du lundi au vendredi se terminant à 17h00.

Cours du samedi commençant à 13h00

N.B: Cours du lundi au vendredi à partir de 17h00 et les cours du samedi jusqu'à 13h00 = horaires tarif plein.

INSCRIPTION 'FAMILLE'

Une réduction de 15% est appliquée au bénéfice du 2ème membre de la famille (et des suivants).

Réduction applicable au cours dont le tarif est le moins élevé. Valable uniquement pour les parents au premier degré relevant du même foyer fiscal.

Un justificatif peut être demandé.

INSCRIPTION D'UNE MÊME PERSONNE À PLUSIEURS COURS

Une réduction de 15% est accordée au cours dont le tarif est le moins élevé.

Cette réduction est uniquement possible pour une double inscription sur la même période.

DEMANDEUR D'EMPLOI

Une réduction de 15% est accordée aux demandeurs d'emploi.

Justificatif exigé (Attestation O.A.E.D)

N.B. : Les réductions "inscription annuelle", "inscription famille", "inscription d'une même personne à plusieurs cours" et "demandeur d'emploi" ne sont pas cumulables. Aucune réduction n'est possible pour les cours privés